



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

EHPAD public du Havre

Question écrite n° 27160

Texte de la question

M. Jean-Paul Lecoq appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation dans les EHPAD publics du Havre « Les Escales ». Cette institution souffre d'un manque criant de moyens pour faire face à l'étendue des besoins des résidents. Les conditions de travail sont de plus en plus inquiétantes au sein de cet établissement de 664 lits, le plus grand du pays. Malgré la « feuille de route Grand âge et autonomie », la réalité du terrain dans cet établissement n'arrête pas de se dégrader. Si l'Agence régionale de santé a pu rencontrer les personnels en mai 2019, aucune évolution n'est relevée depuis. Pire, « Les Escales » sont restés un an sans direction, laissant le personnel avec un sentiment d'abandon légitime. Autre point inquiétant, un déménagement des locaux a eu lieu, impliquant une réorganisation du travail. Tout cela s'est traduit pour les professionnels par une évolution des horaires, des équipes, et de la charge de travail accroissant encore la souffrance au travail. Les accidents de travail et les arrêts maladie sont en hausse, y compris des *burn out* reconnus par la médecine du travail. Le personnel s'interroge sur sa capacité à créer les meilleures conditions d'accueil pour les résidents dans la mesure où il se sent malmené, non considéré et, physiquement ainsi que moralement, en souffrance. Les cadences de travail mettent soignants et résidents en danger. Deux cas d'agressions sexuelles au sein de cet établissement mettent également en exergue de manière dramatique le manque d'efficacité des mesures pour répondre à la situation de cet EHPAD havrais. L'absence de financement à la hauteur des besoins fragilise l'accompagnement des résidents parfois en état de dépendance avancée. Il appelle son attention sur la nécessité de débloquer des moyens financiers, mais également des solutions humaines à la prise en charge des patients à apporter, pour leur assurer une vie digne, acceptable et sécurisée, quel que soit leur niveau de dépendance.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Lecoq](#)

Circonscription : Seine-Maritime (8^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27160

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2020](#), page 1637

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)